

**PRÉSENTS :**

*Parents d'élèves* : Mesdames, HIBERT, DOYE, COURQUIN, BODART, PAMART,

*Enseignants* : Mesdames BETENCOURT, BOUTROY, FALEMPIN, LECOINTE, PERNET, POTEZ,  
Messieurs Caron et PERNET

*Mairie* : Monsieur JOLY, Maire.

**ABSENTS EXCUSES:**

Monsieur DENEUVILLE Inspecteur de l'Education Nationale,

Madame SONZOGNI, Présidente de la commission scolaire,

Mesdames, MONTIGNY, GRONIER, TALLEUX, LALLOYEAU, HIVART, TRIQUET, parents d'élèves.

**Résultats des élections :**

40,83% de votants l'organisation des élections demande beaucoup de temps de préparation aux parents d'élèves qui se présentent ainsi que beaucoup de papier. Tout le matériel nécessaire est fourni aux familles malgré cela, de nombreux parents n'ont pas voté. Les parents ayant effectué la permanence au bureau de vote demande que le vote soit effectué uniquement par correspondance l'année prochaine.

Mr Pernet rappelle le rôle des représentants de parents d'élèves aux nouveaux élus.

**Remerciements :**

Les enseignantes de maternelle remercient la municipalité pour le changement des jeux de la cour (remarque : une bulle en plastique transparent a été montée à l'envers, il faudrait la retourner pour que les enfants puissent en profiter) ainsi que Mr Poly, responsable des services techniques et les employés municipaux qui ont rénové l'installation en eau potable située à la sortie de la classe des TPS PS.

Les enseignants du groupe scolaire Jean Ferrat remercient aussi le comité de parents d'élèves pour le don de 1500€ (250€ par classe) pour le financement de sorties pédagogiques durant cette année scolaire

**Règlement de l'école :**

Les modifications profondes sont apportées avec le plan Vigipirate renforcé et aussi pour essayer d'alléger le texte qui était devenu trop long et non lu par la plupart des familles

**Rappel : point juridique du règlement de l'école :**

Le règlement de l'école est une déclinaison du règlement départemental, mais chaque école à son propre historique et chaque conseil d'école peut y ajouter des articles.

Tout règlement, propre à chaque école, qui n'est pas contesté dans les deux mois par les parents d'élèves à valeur juridique à partir de la date de signature de ceux-ci.

**Plan vigipirate** : Les portes de l'école sont fermées dès que les élèves sont en classe. Il n'est plus possible de rentrer ou de sortir de l'école pour une consultation médicale durant le temps scolaire sauf au moment des récréations.

**Bilan des réunions parents enseignants :**

Pour toutes les classes, de nombreux parents sont venus

**PPMS** : Mesdames DOYE et HIBERT sont les personnes « relais extérieur » et ont reçu les listes des parents à contacter en cas d'urgence.

**Le projet d'école :**

Comme les enfants sont répartis sur les deux écoles Ferrat et Ferry, nous élaborons un seul projet d'école commun. A partir des bilans du projet d'école précédent, des évaluations nationales de septembre 2018 de CP CE1 et des évaluations CM2 de circonscription de juin 2018, un nouveau projet d'école sera élaboré.

De nombreux progrès ont été réalisés, il reste encore à améliorer :

- la lecture implicite,
- l'utilisation du dictionnaire,
- la conjugaison et l'orthographe dans les dictées
- la résolution de problèmes

Pour l'utilisation du dictionnaire, une remarque est effectuée par les enseignants: comme certaines familles ne viennent pas chercher le livre de prix, d'autres familles jettent les livres ou les revendent à la brocante, les enseignants proposent qu'une année, un dictionnaire soit offert aux élèves, il serait utilisé durant 2 ans en CE1/CE2 puis un autre serait offert pour les CM1/CM2 ainsi les enfants apprendraient à utiliser le dictionnaire avant de le ramener chez eux.

Les décroisements n'auront pas lieu en élémentaire, étant donné l'écart d'âge entre les différentes classes. Seuls des échanges de service pourront avoir lieu.

### **USEP/EPS :**

En ce début d'année, les classes de CE2 et CM2 de Mesdames Bétencourt, et Mr Pernet vont à la piscine de Marquise, 2 fois par semaine. Ensuite ce seront les GS et les CP du 1 avril au 25 mai. Merci aux parents qui nous accompagnent pour ces sorties; ainsi qu'aux parents qui ont bien voulu prendre de leur temps pour passer l'habilitation et accompagner les classes : Mme Montigny, Mr Delmotte, Mr Leroy (Les frais de transport sont pris en charge par la Communauté de la Terre des deux Caps et par la commune pour les entrées)

Le traditionnel cross du collège a eu lieu ce vendredi 12 octobre 2018, les CM2 ont pu ainsi découvrir une partie du collège Jean Rostand de Marquise. (transport pris en charge par l'Union Sportive à l'Ecole Primaire)

### Les rencontres USEP prévues :

- **Hand-ball** en décembre 2018
- **Jeux Usépiens** en mars 2019
- **Jeux coopératifs** pour le cycle3 et pour le cycle2
- **Athlétisme** rencontre cycle2 encadrée par une classe de cycle 3
- **Orientation CM2** courant mai au collège de Marquise
- **Basket** en juin 2019 encadré par les élèves du collège de Marquise, réalisé dans le cadre des actions de liaison école - collège
- **Randonnées** de juin 2019 : en passant par la forteresse de Mimoyecques
- (Les licences sportives USEP des enfants de l'école sont payées par la coopérative de l'école)

### **Les autres activités déjà réalisées et prévues durant l'année :**

#### **L'opération « un fruit à la récré » :**

Elle a repris dès le début de l'année, les fruits sont maintenant distribués le jeudi, c'est l'occasion, pour les enfants, de découvrir et manger des fruits de saison ; merci à la municipalité de financer cette activité

#### **Projets lecture :**

- avec la coordonnatrice du réseau des bibliothèques de la Terre des 2 caps, courant septembre octobre, les CM2 ont observé des livres parlant de l'écologie et le développement durable et ont voté pour élire le meilleur album,
- Lundi 1 octobre Aurélie Turbelin est venue montrer et lire quelques œuvres de l'artiste Christophe Alline qui viendra rencontrer les enfants le 6 novembre pour effectuer du « stop motion »: c'est à dire une animation en volume des histoires.
- Les CM2 participent aussi au « prix des Incorruptibles »,
- les CE2 s'entraînent à lire des histoires et vont les lire aux élèves de GS.

**La semaine de l'écriture du 01 octobre au 12 octobre** : Pour défendre l'apprentissage de l'écriture manuelle à l'école. *Retrouver le bonheur d'envoyer et de recevoir des lettres et des cartes postales. Conserver ce bonheur en constituant et en feuilletant des albums-souvenirs. Les CM2 ont étudié la carte postale puis ont écrit un texte sur « le futur » et l'ont recopié sur leur carte postale.*

**La semaine du goût, le jeudi 11 octobre**, les élèves de la maternelle au CM2 ont pu déguster des produits « bio ». Merci à la municipalité pour les achats ainsi qu'aux parents bénévoles qui sont venus aider à la réussite de cette journée

**Dictée d'ELA** : le lundi 15 octobre pour les élèves de CM2.

**Visite de la boulangerie** : le 16 octobre les CP iront observer la fabrication du pain et fabriqueront eux mêmes leur croissant à la boulangerie du village « le Paradis sucré ».

**Le concours de dictée de fin de période** : les enfants y sont très attachés, des livres sont offerts par la coopérative de l'école,

**Intervention « planète môme »** avec Mr Martin le jeudi 8 novembre 2018 :  
« *Sur la piste des arts* » pour les maternelles et le CP : Ceci servira de démarrage pour le projet PEAC des petites classes  
« *De la Terre à l'espace* » pour les CE2 CM2

**Le vendredi 7 décembre 2018** : ce sera le TELETHON avec la vente d'objet et cartes de vœux pour le niveau élémentaire; la vente d'objets à la maternelle. Les enfants effectueront le parcours sportif et le challenge basket l'après-midi.

**Site Internet** : Pour rendre le travail effectué à l'école plus lisible, Mr Pernet a profité des congés d'été pour réaliser un site Internet où chacun peut trouver les photos des activités réalisées et aussi trouver des documents administratifs pour l'inscription des enfants à l'école.

**Rentrée 2019** : Suite au courrier de notre Inspecteur de l'Education nationale du mois de mai 2018 qui nous demandait : *de prendre en compte l'intérêt des élèves et le fonctionnement pédagogique de l'école, de mieux prendre en charge collectivement la difficulté scolaire et apporter une réponse à la gestion de l'hétérogénéité des élèves (en effectuant des décroissements, en construisant des emplois du temps « en barrette »).*

*Par exemple : harmoniser au sein du Cycle 2(cp ce1 ce2) une plage horaire d'une heure en début de matinée, en Français, de façon à regrouper des élèves de différentes classes, rencontrant des difficultés ou facilités similaires dans l'apprentissage de la lecture.*

Le conseil des maîtres avait répondu :

*Depuis le conseil d'école extraordinaire du jeudi 26 novembre 2015 en présence de Monsieur Bigot Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription de Marquise, les effectifs des élèves ont été répartis sur le Groupe scolaire « Jean Ferrat » du centre-ville et l'école « Jules Ferry » du hameau d'Elinghen.*

*Cette répartition a permis à l'école Jules Ferry de conserver 2 classes. Sans cette répartition, un poste aurait été supprimé. Un poste d'enseignant serait resté avec 4 niveaux dans la même classe. (CE1 CE2 CM1 CM2)*

*Même si officiellement la répartition des niveaux des classes dans les cycles 2 et 3 a changé, (Cycle1 : maternelle. Cycle2 : CP CE1 CE2. Cycle3 : CM1 CM2 6ème) aucun changement n'a été prévu pour la rentrée 2018 :*

- *pour raison économique et bénéficier de réductions importantes, chaque enseignant a déjà effectué ses commandes pour l'année scolaire 2018 2019.*
- *Mr Pernet a déjà pris les contacts et les réservations pour l'organisation de la classe de neige de janvier 2019.*

- Il faudrait en discuter lors d'un conseil d'école regroupé extraordinaire (Ferrat Ferry) pour l'évoquer avec les parents d'élèves et la municipalité qui organise et finance le ramassage scolaire, la cantine et la garderie,

Dans un souci d'organisation et de continuité pédagogique, comme l'a suggéré Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, les membres du conseil d'école réunis ce vendredi 12 octobre proposent de se réunir courant novembre- décembre afin d'examiner la répartition des classes pour la rentrée 2019.

Les ordinateurs de l'école vont être remplacés, plusieurs propositions sont à étudier.

Mme Lecointe demande s'il est possible de poser un revêtement plastique sur le sol de la classe car les élèves de GS sont amenés à se déplacer souvent et cela fait du bruit.

**Prévisions des effectifs pour la rentrée prochaine à la date du conseil d'école :** à la demande de l'administration, en fonction, des mouvements de population connus, Mr Pernet prévoit les effectifs pour la rentrée 2018 :

Niveaux	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										6
Effectifs constatés (au 11/10/2018)	7	18	21	22	24	0	18	0	23	133
Montée pédagogique (automatique)	0	7	18	21	22	24	0	18	0	110
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	7	18	21	22	24	0	18	0	110
Entrées (directeur)	4	12	0	0	0	0	22	0	25	63
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	24	0	18	0	42
TOTAL* (directeur)	4	19	18	21	22	0	22	0	25	131

24 CE1- 18 CM1 A L'ECOLE JULES FERRY: 42 ELEVES

Un lotissement de 20 maisons livrables en AVRIL 2019 au hameau d'Elinghen pourra apporter quelques élèves supplémentaires.

Un autre lotissement, en face de la pharmacie est en cours.

Fin du conseil d'école 19h15

Le directeur  
P. Pernet

